

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et deux et le vingt octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, et RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN et RICHAUD.

Excusés : Madame GONNET, Messieurs CHAUVEAUX et DAUMAS.

Convocation et affichage : 13/10/2022

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 6

Objet : TRAVAUX RESEAU PLUVIAL – DEVIS

Monsieur le Maire rappelle que ce projet avait été abordé lors d'un conseil municipal en début d'année mais que les travaux avaient été retardés en prévision de les coupler avec des travaux pouvant bénéficier d'aides du Conseil Régional. Etant donné que la subvention du Conseil Régional n'a toujours pas été votée, il propose de réaliser ces travaux avant l'hiver.

Les travaux consistent à réaliser un regard pour recueillir les eaux de pluie avant qu'elle n'emprunte la rue principale du village, et les conduire au pluvial existant.

Le devis, datant de janvier, de l'entreprise SIMLAC a été actualisé compte-tenu de l'inflation, il se monte à 1 998,93 € HT (1 874,73 €HT en janvier soit une augmentation de 6 %).

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur cette affaire.

Le Conseil, à l'unanimité,

- approuve les travaux sur le réseau pluvial,
- approuve le devis proposé par l'entreprise SIMLAC pour un montant de 1 998.93 € HT
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 27 octobre 2022

Le Maire,
Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS